

Plage du Pal

Bassin d'Aubenas



Crédit : (EPTB)

Baignade non surveillée en rivière sur le ruisseau du Mas. Le plan d'eau est un plan d'eau temporaire mis en place pendant la saison estivale. 2 Tables de pique-nique. Baignade non surveillée.

Infos pratiques

Catégorie : Sites de pratique

Type de pratique : Baignade

Description

Hors saison, les aménagements sont enlevés afin de ne pas risquer d'être emportés par les crues d'automne.

Plage faisant l'objet d'analyses régulières de la qualité des eaux de baignade en période estivale.
(réseau suivi par l'EPTB du bassin versant de l'Ardèche)

Toutes les informations pratiques

Informations pratiques

Ouverture:

Du 25/06 au 17/09.

Dates à confirmer.

Plan d'eau temporaire mis en place pendant la saison estivale. Dates pouvant varier, se renseigner auprès de la Mairie.

Tarifs:

Accès libre.

Fiche mise à jour par Office de Tourisme du Pays d'Aubenas-Vals-Antraigues le 16/05/2025

Contact

Route du stade

07530 Vallées d'Antraigues - Asperjoc

Tél. 04 75 38 70 10

<https://www.antraigues-asperjoc.fr/>